

Rénovation énergétique des copropriétés : comprendre ses singularités, convaincre et adapter le pilotage du projet

Durée : 2 jours (14 heures)

Lieu : INSA de Strasbourg, 24 bd de la Victoire 67084 Strasbourg Cedex

Responsable scientifique INSA : Centre de formation continue

Participants à la formation : maîtrise d'œuvre, bureau d'études techniques

Période : 20/03/2025 et 21/03/2025

Objectifs :

- mettre en évidence les particularités des projets de rénovation énergétique au sein d'une copropriété
- parfaire ses connaissances du fonctionnement d'une copropriété
- adapter sa pratique professionnelle à la singularité des copropriétés
- disposer d'un argumentaire et savoir le présenter à une assemblée
- se coordonner et articuler son intervention avec l'AMO (assistant à maîtrise d'ouvrage)
- se familiariser avec le financement de la rénovation énergétique

Prérequis : connaître le travail de maîtrise d'œuvre, expérience des projets de rénovation non obligatoire

Programme :

Journée 1 : Comment aborder le marché de la rénovation énergétique en copropriété ?

Matinée :

- 1) Généralités :
 - Appréhender le marché de la rénovation énergétique en copropriété sur le Grand Est
 - Comprendre le fonctionnement d'une copropriété
- 2) Projet de rénovation énergétique :
 - Situer les acteurs d'un projet de rénovation en copropriété et leurs rôles
 - Se familiariser avec la méthodologie de conduite de ce type de projets

Après-midi :

- 3) Présentation de son offre
 - Savoir se présenter devant une copropriété
 - Défendre son offre devant une copropriété

⇒ mise en situation réelle pour mieux appréhender les réflexes permettant de déverrouiller des points de blocage ⇒ poser les bonnes questions, connaître ses interlocuteurs, les documents de la copro, le timing de la prise de décision...

Journée 2 : Comment augmenter les chances d'un vote positif pour l'engagement des travaux en assemblée générale ?

Matinée :

4) Subventions et financements

- Connaître les modalités des dispositifs d'aides financières
- Connaître les grands principes des prêts collectifs et mieux appréhender la gestion de la trésorerie
- Savoir à quelles étapes les MOE et BE ont un rôle à jouer dans ces dispositifs

5) Le vote des travaux

- Savoir amener les copropriétaires à la prise de décision en AG
- Communiquer devant une assemblée de copropriétaires
- Maintenir le lien pendant le déroulement du chantier

Après-midi :

6) Présentation d'un projet de travaux

- Savoir défendre le travail préparatoire effectué et argumenter les arbitrages techniques du scénario retenu
- Expliquer le phasage des travaux et vulgariser leur mise en œuvre
- Rassurer les copropriétaires sur les éventuelles conséquences des interventions au niveau des logements

⇒ mise en situation de réunion d'information préalable à l'assemblée générale

Sanction de la formation :

Cette formation donne lieu à la délivrance d'un certificat de réalisation. Une évaluation en fin de formation permet de mesurer la satisfaction des stagiaires.

Méthodes pédagogiques :

- présentations, études de cas, analyses de pratiques, exercice de simulation

Formateurs :

- **Laetitia LECOUTURIER**, Eco-conseillère, responsable des relations partenaires du pôle copropriétés chez OKTAVE
- **Elie SELLE**, Thermicien, responsable opérationnel du pôle copropriétés chez OKTAVE